AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie

MoretCollectionMoret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41

(2)ItemMarie Moret au directeur de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez, 24 novembre 1886

Marie Moret au directeur de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez, 24 novembre 1886

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (2)
Collation2 p. (390r, 391r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au directeur de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez, 24 novembre 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44570

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u> Date de rédaction<u>24 novembre 1886</u> Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère Destinataire <u>Compagnie universelle du canal maritime de Suez</u> Lieu de destination9, rue Charras, Paris

Description

RésuméMarie Moret voulant garantir ses titres Suez 3 % contre toute perte ou disparition s'interroge sur les possibilités de les convertir en titres nominatifs. Elle demande des précisions sur la procédure à suivre, le coût et les garanties pour une telle opération.

Mots-clés

Finances personnelles

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 26/09/2022 Dernière modification le 26/04/2023

Guise Familistere 24 Nav. 1886 Monsieur le Président de la Compagnie du Conal de Tues, No 30, 342) et vous remercie de vos nouvelles informations concernant le depot en vos caisses des titres au porteur emis has watre Compagnie: e viens vous prier de bien vouloir me dire n'al n'atteindrais par misur le but que je pourssis : c'est à dire la garantie absolue contre toute chance de perte au disparition de mes titres, en les convertissant en valeurs nominatives et s'é les unes et les autres au porteur. Peuvent elles être converties en titles nominatifs ? Combien me conterait cette conser-Quelles relaient les formalités à remplie pour l'opérer Quels sont les engagements de la

391 Compagnie envers les possesseurs de titres nominatifs? l'avance, Monsieur le Président, de votre réponse et vous prie d'agréer l'assurance de toute ma considéra Marie Gadin au Familistere Guise, Oisne